

## CONSORTIUM INDUSTRIEL DES VIANDES (Anciens Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé)

### I. — COMPTOIRS FRIGORIFIQUES Henri LEBOSSÉ

Continuation des activités métropolitaines de la Société commerciale d'alimentation de Chanaud et Cie<sup>1</sup> .

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Abattoir+conserverie-Lyndiane.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Abattoir+conserverie-Lyndiane.pdf)

#### SOCIÉTÉS NOUVELLES

Sociétés anonymes des comptoirs frigorifiques Henri Lebossé  
(*Revue générale du froid*, décembre 1920)

Siège : 142, boulevard de Strasbourg, Le Havre. Capital : 1.350.000 francs, en actions de 500 francs, porté récemment à 25 millions. Objet : Achat, importation, exportation, vente et commission en gros, demi-gros et détail, des bestiaux, des viandes fraîches, réfrigérées et congelées, et de tous produits frigorifiques et congelés. Administrateurs : MM. Paul Anquetil<sup>2</sup> à Rouen, 21, rue de la Savonnerie ; lieutenant-colonel Vachoux<sup>3</sup> , au Havre, 13, quai George V ; Augustin Normand<sup>4</sup> , à Sainte-Adresse, route d'Octeville ; Marin-Maurice Voisin, au Havre, 15, boulevard de Strasbourg ; Henri Lebossé, au Havre, 29, rue J.-B. Eyriès.

#### ASSOCIATION FRANÇAISE DU FROID (*Revue générale du froid*, décembre 1920)

##### Membres bienfaiteurs

COMPTOIRS FRIGORIFIQUES HENRI LEBOSSÉ, 142, boulevard de Strasbourg, Le Havre (Seine-Inférieure).

#### AUGMENTATIONS DE CAPITAL Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé (*Revue générale du froid*, mars 1921)

---

<sup>1</sup> AMH, F4-c16, I4. Guerre de 1914-1918, Ravitaillement. Cité par Claude Malon, *Le Havre colonial*.

<sup>2</sup> Paul Anquetil (1873-1940) : député de la Seine-Inférieure (1919-1932), administrateur de Villette & Cie (importation de viande congelée).

<sup>3</sup> Lieutenant-colonel Vachoux : mêlé à la création de la Cie coloniale de Vaté, aux Nouvelles-Hébrides :

[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Coloniale\\_Vate\\_1927-1930.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Coloniale_Vate_1927-1930.pdf)

<sup>4</sup> Augustin Augustin-Normand, à Sainte-Adresse, des chantiers navals éponymes. Administrateur de Villette & Cie (importation de viande congelée).

Cette société anonyme, dont le siège est au Havre, 142, boulevard de Strasbourg, vient de porter son capital à 15 millions, par l'émission au pair, de 800 actions A et 22.500 actions B, toutes du nominal de 500 francs. Les 800 actions A ont été souscrites par M. Henri Lebossé.

---

Société des Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé  
(*Revue générale du froid*, septembre-octobre 1923)

Cette société, au capital de 7.500.000 fr. dont le siège est au Havre, 155, boulevard de Strasbourg, vient d'acquérir le fonds de boucherie exploité 167, rue de Vaugirard, à Paris, par M. Gauthier.

---

COMPTES RENDUS FINANCIERS  
Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé  
(*Revue générale du froid*, juin-juillet 1924)

L'assemblée ordinaire, tenue récemment, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, faisant ressortir un bénéfice de J. 74i .690 fr. après affectation aux amortissements d'une somme de 420.790 fr.

Elle a fixé le dividende brut à 41 fr. 25, soit net 36 fr. 30 au nominatif et 32 fr. 14 au porteur.

Au cours de 1923, l'activité de la société s'est portée vers la région du Nord où elle a ouvert les maisons de Lille, Roubaix, Tourcoing. La société envisage son installation dans tous les centres importants : elle possède déjà une soixantaine de comptoirs qui ont écoulé en 1923, 3.712.284 kilos de viandes congelées, en augmentation de 1.284.617 kilos sur 1922.

La consommation civile française de viande frigorifiée fait d'ailleurs de considérables progrès et les importations à ce titre sont passées de 7.000 à 40.000 tonnes, indépendamment des 25.000 tonnes de fournitures militaires.

---

Société anonyme des Comptoirs frigorifiques H. Lebossé  
(*La Revue générale du froid*, avril-mai 1925)

La Société des Comptoirs Frigorifiques Henri Lebossé vient de procéder à l'augmentation de son capital porté de 7.500.000 fr. à 10.000.000 fr. par l'émission de 10.000 actions nouvelles de 250 fr., émises à 277,50 fr. réservées aux anciens actionnaires à raison de une action nouvelle pour trois anciennes.

Il a été souscrit 12.612 actions dont 9.676 à titre irréductible. Il est attribué une action réductible pour 17 actions souscrites à titre irréductible.

Les bénéfices de l'exercice 1924 ont atteint 2.528.160, 23 fr. contre 1.747.690, 20 fr. en 1923, après affectation aux amortissements de 842.683, 75 fr. en 1924 contre 420.789, 65 fr. en 1923.

Le conseil proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 27 mai prochain de fixer le dividende à 45 fr. par action et 24.888 fr. par part de fondateur.

Il sera proposé en outre de porter 584.924,09 fr. aux Réserves et de reporter à nouveau 1.000.000 de fr.

---

COMITÉ CENTRAL DES VIANDES ET PRODUITS FRIGORIFIÉS

Siège social : 5, boulevard Malesherbes, Paris (VIII<sup>e</sup>).

Liste des adhérents au 1<sup>er</sup> janvier 1926 :  
(*Revue générale du froid*, février-mars 1926)

Troisième Groupe : Distributeurs.

M. DE LAVAUUR, président.

Comptoirs frigorifiques H. LEBOSSÉ, M. DE LAVAUUR, administrateur délégué, 12, rue de Viarmes, Paris.

---

Société des comptoirs frigorifiques Henri Lebossé

(*Revue générale du froid*, juin-juillet 1926)

Les comptes soumis à l'assemblée du 29 juin tenue sous la présidence de M. Augustin Normand font apparaître un bénéfice net de 3.204.372 fr. 41 contre 2.528.100 fr. l'an dernier. Le conseil a proposé la répartition d'un dividende de 30 fr. par action contre 45 fr., et de 33 fr. 18 par part contre 24 fr. 888.

Rappelons qu'au cours de l'exercice, le capital a été réduit de 10 à 4 millions, et le nominal des actions ramené de 250 à 100 fr.

MM. Augustin Normand, Georges Ance<sup>5</sup>, Paul Anquetil, Édouard Bertaux<sup>6</sup>, vice-amiral baron Didelot<sup>7</sup>, comte du Douet de Graville, de Lavaur<sup>8</sup>, Lebossé, Limare, Ridpath<sup>9</sup>, de Rohan-Chabot<sup>10</sup>, lieutenant-colonel Vachoux, Albert Villette ont été réélus administrateurs.

---

Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé  
(*Revue générale du froid*, mai-juin 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue le 29 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1926 faisant apparaître un bénéfice après amortissements, de 1.442.926 fr. 57. Le dividende a été fixé à 20 fr. pour les actions et 30 fr. 967 pour les parts.

Le rapport signale que la société exploitait en fin d'exercice 1926, 37 fonds de boucherie répartis entre ses diverses agences comme suit : agence du Havre, 11

---

<sup>5</sup> Georges Ance (1870 au Havre — 1960 au château d'Hurtebise à Dirac, Charente) : député de la Seine-Inférieure (1912-1928), administrateur de la Bénédictine et de la Société agricole du Nord-Annem.

<sup>6</sup> Bertaux (Édouard)(1884-1957)(fils de Léon Bertaux, directeur des halles de la Villette) : docteur en droit, licencié ès lettres, chef de cabinet du secrétaire général au Ravitaillement (1915-1918, 1939-1941, président du Comité central des viandes et produits frigorifiés, président Confédération nationale de l'industrie et du commerce alimentaires, vice-président du CNPF (1945), membre du Cté éco. et social (1954), pdg du Comptoir des viandes et produits alimentaires, vice-président de la Banque des produits alimentaires et coloniaux, président de la Parisienne de crédit, administrateur de la Cie lyonnaise de Madagascar, des Grands Moulins de Paris, de Primistères... Chevalier (1936), puis officier (1949) de la Légion d'honneur. Officier du Nicham Iftikar (25 avril 1932).

<sup>7</sup> Carl Didelot : administrateur de la Compagnie de navigation Sud-Atlantique et de l'Union commerciale de Bordeaux-Bassens.

<sup>8</sup> Paul de Lavaur de Laboisie : administrateur de Villette & Cie (importation de viande congelée).

<sup>9</sup> Henri Ridpath, négociant, 6, Wilton Greye, à Wimbledon (Angleterre), administrateur de Villette & Cie (importation de viande congelée).

<sup>10</sup> Jacques de Rohan-Chabot : administrateur délégué du Comptoir des viandes et produits alimentaires. Officier de la Légion d'honneur (1932).

boucheries ; agence de Rouen, 7 ; agence de Paris, 12 ; agence de Lille, 7 ; Région de l'Est, 6 ; Agence de Rambuteau à Paris.

---

## II. — CONSORTIUM INDUSTRIEL DES VIANDES

### CRÉATION DE LA CIE FRIGORIFIQUE DU MAROC

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie\\_frigorifique\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie_frigorifique_Maroc.pdf)

COMPTES RENDUS FINANCIERS  
Consortium industriel des viandes  
(*Revue générale du froid*, mars 1930)

Les comptes de l'exercice 1929 se soldent, après 407.760 fr. d'amortissements, par un bénéfice de 668.110 fr. contre une perte de 450.250 fr. pour l'exercice précédent.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 16 mai 1930)

PARIS. — Modification. — Soc. des COMPTOIRS FRIGORIFIQUES Henri LEBOSSÉ, 12, Viarmes. — La dénomination devient CONSORTIUM INDUSTRIEL DES VIANDES. — 10 avril 1930. — *Journal Spéc. Sociétés* (Pub. du 8 mai 1930.)

---

Consortium industriel des viandes  
(*Le Journal des finances*, 9 septembre 1932)

Le siège social de la société sera transféré du 12, rue de Viarmes au 51. rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris (1<sup>er</sup>, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933.

---

Consortium industriel des viandes  
(*Revue générale du froid*, avril 1933)

Le bénéfice net de l'exercice 1932 ressort à environ 515.000 fr. contre 478.437 fr. précédemment.

Le conseil proposera le maintien du dividende à 8 fr.

---

Consortium industriel des viandes  
(*Revue générale du froid*, juillet 1934)

Les comptes de l'exercice 1933 se soldent par un bénéfice brut de 570.459 fr. contre 1.167.327 fr. l'an dernier. Après affectation de 92.664 fr. aux amortissements, et

déduction faite des frais généraux et charges diverses, le bénéfice net s'établit à 211.007 fr. contre 515.621 fr. en 1932. Le disponible atteint 427.605 francs.

Le conseil proposera la répartition d'un dividende de 6 fr. par action contre 8 fr. pour l'exercice précédent.

---

Consortium industriel des viandes  
(*Revue générale du froid*, juillet 1935)

L'ass. ordinaire, tenue le 25 juin, a approuvé les comptes de l'ex. 1934 se soldant par un bénéfice net de 305.819 fr. Le dividende brut a été fixé à 6 fr. par action.

---

(*Le Journal des finances*, 22 mai 1936)

Le CONSORTIUM INDUSTRIEL DES VIANDES est lourd à 38 contre 41. Les comptes de l'exercice 1935 font ressortir un bénéfice d'exploitation de 150.000 francs.

---

Consortium industriel des viandes  
(*Revue générale du froid*, juillet 1936)

L'assemblée ord. tenue sous la présidence de M. Gaston du Douet de Graville, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'ex. 1935 et décidé, notamment, l'imputation sur la réserve générale d'une somme de 1.412.376 fr correspondant au solde débiteur du compte de pertes et profits, après amortissements de 1.554.252 fr.

MM. Gaston du Douet de Graville et Georges Ancel, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

Consortium industriel des viandes  
[Desfossés 1956/2076]

Leau (G.), 2076 (pdg Consortium indus. des viandes).

La Morandière (Louis Julliot de)[<sup>x</sup>/<sub>00</sub>][fils d'Édouard, intendant militaire troupes coloniales. Ép. Odette de la Ferrière. Dir. Cie gén. des colonies], 1737 (v.-pdt Cie lyonnaise de Madagascar), 2076 (Consortium indus. des viandes), 2172 (L'Alfa).

*Caves et comestibles Terminus*, 2076 (Consortium indus. des viandes).

Douet de Graville (G. du), 2076 (Consortium indus. des viandes).

Dubois (Gérard)(ép. Dlle Duboin)[<sup>x</sup>/<sub>0x</sub>][X-Mines, 1940], 573 (M'Zaïta), 1433 (dg Gafsa), 2076 (Consortium indus. des viandes).

Fortin (Charles)<sup>11</sup>, 2076 (Consortium indus. des viandes).

Goupy (Frédéric)(ép. Charlotte de Meaux)[<sup>xx</sup>/<sub>x0</sub>], 1047 (Précision méca.), 1074 (pdg Construc. méca. Vierzon), 1120 (Floquet), 2076 (Consortium indus. des viandes).

Taittinger (Guy)(fils de Pierre, héritier par sa mère des balances Testut)(Worms), 74, 1055 (Testut), 2025 (Lutetia), 2076 (Consortium indus. viandes).

Taittinger (Frs)(fils de Pierre, héritier par sa mère des balances Testut), 1055 (Testut), 2025 (Lutetia), 2076 (Consortium indus. viandes).

---

<sup>11</sup> Charles Fortin : vice-président de l'épicerie française, administrateur des Champagnes Machenaud (*Revue générale du froid*, août-septembre 1923).

Tissot (J.), 2076 (Consortium indus. viandes).

Noyau (G.), 454 (comm. cptes SCAC), 702 (comm. cptes suppl. Docks des alcools, lubrifiants et carburants), 2076 (comm. cptes Consortium indus. viandes).

Breton (G.), 2076 (comm. cptes suppl. Consortium indus. viandes).

CONSTITUTION : S.A., 1<sup>er</sup> juillet 1920 sous la dénomination Comptoirs frigorifiques Henri Lebossé, transformation en CIV par l'AGE du 10 avril 1930.

OBJET : Prise de participation dans des sociétés.

EXPLOITATION : Siège social.

PARTICIPATIONS : Cie des viandes, Cie frigorifique du Maroc [concessionnaire des abattoirs de Casablanca], Cie des viandes et produits alimentaires, Société Villette et Cie [import. de viandes congelées].

CAPITAL SOCIAL : 21.040.000 fr., divisé en 8.416 actions de 2.500 fr.

PARTS DE FONDATEUR : Il a été créé en outre 7.550 parts de fondateur. Échangées en 1985 contre des actions (2 actions pour 5 parts).

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions. Prélèvements facultatifs pour réserves, amortissements ou reports. Sur le surplus : 10 % au conseil, 90 % aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : MM. Worms et Cie.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés » actions 24. - Notice SEP : A-L 61.

COUPONS NETS AU PORTEUR : Actions n° 32 (18 décembre 1951), 24 fr. ; 33 (14 novembre 1952), 25 fr. ; 34 (15 décembre 1953), 45 fr. ; 35 (30 novembre 1954), 68 fr. ; 36 et 1 (1<sup>er</sup> décembre 1955), 100 et 500 fr.

	Bénéf. bruts	Amort. et réserves	Bénéf. nets	Provisions	Bénéf. distrib.	Divid. par act.	Divid. par part
	(En 1.000 francs)					(En francs)	
1943	433	16	326	—	240	6 00	—
1944	457	13	303	—	240	6 00	—
1945	537	13	376	—	240	6 00	—
1946	833	13	559	—	300	6 00	—
1947	832	13	524	—	388	8 25	4 33
1948	1.185	13	462	—	462	8 00	6 00
1949	2.183	—	610	—	611	12 25	12 04
1950	3.644	—	2.041	102	1.274	80 00	10 97
1951	1.634	—	862	43	1.200	30 00	—
1952	3.303	215	2.270	113	2.045	45 net	20 net
1953	4.934	215	3.299	—	3.418	68 net	65 net
1954	7.082	210	5.210	260	4.534	100 net	—

#### BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

PASSIF	1950	1951	1952	1953	1954
Capital	4.000	20.000	20.000	20.000	20.000
Réserves	18.887	2.549	2.774	2.654	3.330
Dettes flottantes	1.371	1.810	1.322	2.537	2.536

Dividendes et tantièmes	1.274	1.200	2.045	3.418	4.534
	<u>25.532</u>	<u>25.559</u>	<u>26.141</u>	<u>28.609</u>	<u>30.400</u>
ACTIF					
Immobilisé (1)	710	710	495	280	70
Titres et participations	21.172	21.846	21.400	21.837	11.721
Réalisable	569	3.114	4.088	6.089	7.699
Disponible	3.081	389	158	403	1.014
	<u>25.532</u>	<u>26.559</u>	<u>26.141</u>	<u>28.609</u>	<u>30.406</u>

(1) Amortissements déduits dont le montant total n'est pas connu.